

Montréal, le 28 mai 2026

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

À : Énergir et les intervenants dans le dossier tarifaire 2024-2025
(R-4257-2024)

OBJET : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier
terminé le 30 septembre 2025
Dossier de la Régie : R-4328-2025

Maîtres,

Dans sa lettre procédurale du 19 janvier 2026¹, la Régie de l'énergie (la Régie) précisait qu'aux fins de l'attribution des frais aux personnes intéressées, la rencontre d'information serait considérée comme une séance de travail avec préparation préalable, conformément aux dispositions du *Guide de paiement des frais 2020*².

À ce jour, selon la liste des participants à la rencontre d'information tenue le 17 février 2026³, certaines personnes intéressées n'ont pas déposé de demande de paiement de frais.

Dans l'éventualité où certaines personnes intéressées entendaient déposer une telle demande, la Régie en fixe le dépôt **au plus tard le 12 juin 2026 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maîtres l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
NL \ mhs

¹ Pièce [A-0002](#).

² [Guide de paiement des frais 2020](#) et [Lettre de mise à jour Guide de paiement des frais](#).

³ Pièce [B-0143](#).